



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

## Conseil de Faculté – Séance N°40

**Mercredi 19 octobre 2011**

« Compte rendu qui a valeur d'information, SOUS RESERVE de correction et validation par le prochain conseil »

### Participants :

Collège A	
Pascal DURET	Représenté
Michel DIMOU	Présent
DALLEAU Georges	Représenté
Harry BOYER	Absent
François GARDE	Absent
Collège B	
Chantal VERKINDT	Présente
Alain BASTIDE	Présent
Marie CHIRON	Présente
Dominique MORAU	Présent
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Présent
Vanessa DIJOUX	Présente
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Représenté
Nazir PATEL	Représenté
Marc-André HOAREAU	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Présent
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Présent
Pascal DENIS	Présent
Etudiants	
Jeremy ANGUILA	Absent
Thomas VIAUD	Absent

## **Ordre du jour :**

- 1) Validation du PV N° 39
- 2) Point Prime Charge Administrative et Prime Responsabilité Pédagogique
- 3) Capacité d'accueil L1 STAPS
- 4) CESAME
- 5) CPESIP
- 6) CEV
- 7) Situation financière
- 8) Présentation d'un projet pédagogique et environnemental sur la biodiversité au niveau du Campus
- 9) Modification du calendrier M GU
- 10) Questions diverses

Quorum atteint, le conseil débute à 14h12.

M. LEROYER présente Vanessa DIJOUX élue au collège IATOS depuis le 4 octobre 2011.

Le prochain conseil aura lieu le 9 novembre 2011. Le prévisionnel sera envoyé à l'ensemble des membres.

### **1. Validation du PV N° 39**

Validé à l'unanimité.

### **2. Point Prime Charge Administrative et Prime Responsabilité Pédagogique**

M. LEROYER présente la proposition de ventilation des primes de responsabilité de charges administratives et des primes de responsabilités pédagogiques de 2010-2011. L'UFR SHE a bénéficié de la somme de 13 834,49 euros.

Le tableau de répartition doit être transmis au plus tard le 28 octobre, il est proposé, si le conseil le souhaite, de valider des principes de répartition et qu'un groupe travail puisse affiner ces propositions avant le 28. Ceci n'étant pas souhaité, le tableau est mis au vote.

La répartition proposée alloue au vice doyen une prime correspondant à 64 HETD et aux directeurs de département 48 HETD (4 X 12 h).

Cette proposition est validée avec deux abstentions.

### **3. Capacité d'accueil L1 STAPS**

Afin de trouver une solution à ce problème qui touche à la sécurité sur le Campus, un sondage sur les conditions de la mise en place d'une capacité d'accueil en L1 STAPS a été proposé. La majorité des enseignants interrogés étaient pour cette proposition.

Tout bachelier peut s'inscrire dans la filière de son choix, si la structure peut accueillir et assurer la sécurité des inscrits. Si les conditions s'avèrent dangereuses un arrêté peut fixer la capacité d'accueil de la filière.

Le Conseil relaye donc cette demande au département STAPS qui devra mettre en place un calendrier de travail au plus vite.

M. Leroyer présente des pistes de réflexions pour une procédure efficace :

- Evaluer le nombre de redoublants (voire de limiter le nombre de redoublants par rapport aux inscrits absents) ;
- Prendre une marge par rapport à ce chiffre pour fixer le nombre de nouveaux inscrits ;
- Fixer une date limite de préinscription ;
- Cette problématique sera revue chaque année, car elle dépend de plusieurs critères liés à

- l'évolution de l'infrastructure du campus ;
- Le département STAPS évaluera également les aspects sécuritaires pour les infrastructures sportives.

Le prochain conseil fera le point sur les suites données à ce dossier.

#### **4. CESAME**

Dans la configuration du CESAME il y a énormément de choses qui sont redondantes, inefficaces et mal organisées, de l'avis des étudiants et de leurs enseignants. Les enseignants souhaitent être consultés pour le contenu et le choix des intervenants, afin de différencier et compléter les matières des filières et d'en améliorer la qualité.

Les membres du Conseil déplorent également le fait que certains enseignements aient été supprimés sans que les enseignants responsables aient été prévenus via les départements. Cependant la mise en place de l'organisation du CESAME pour cette année a été tardive pour l'UFR SHE, d'où la prise en compte des créneaux (obligatoires) tardivement dans les emplois du temps. Un point de proposition sera fait au prochain conseil. L'idée serait de proposer que, lorsque les enseignements ciblés par CESAME se trouvent dans un cursus, que CESAME soit placé de telle sorte que ces heures constituent une initiation (ou introduction) à ces enseignements qui sont plus complets.

#### **5. CPESIP**

La première réunion pour le STAPS aura lieu le 20 octobre 2011, le SBE commence également sa réflexion.

#### **6. CEV**

Les demandes de renouvellement des CEV présentées au Conseil sont validées à l'unanimité. Les premières demandes (en STAPS et en SBE) sont validées sous réserve de validation par les conseils disciplinaires des départements.

#### **7. Point d'information situation financière**

Faisant suite aux précédents conseils de fac, une situation prévisionnelle des dépenses de chaque centre de coût est élaborée.

La constante est un besoin important en Investissement (Masse 20) alors que cela n'avait pas été prévu lors de la précédente DBM. Une demande auprès de la Division des Services Financiers pour la mise en place d'une «dbm de Président » est en attente de décision.

Une solution de secours doit dès à présent être envisagée afin de consommer notre budget en fonctionnement.

#### **8. Présentation d'un projet pédagogique et environnemental sur la biodiversité au niveau du Campus (Présentation Isabelle FOCK BASTIDE)**

Mme Fock Bastide aimerait mettre en place un sentier botanique qui allie plantes et santé, bâtiment, énergies renouvelables et environnement au sens large du terme.

Ce projet pourrait permettre un aménagement intégré du site, en mettant en avant nos formations et nos compétences. On pourrait ainsi avoir un outil pédagogique pour que les étudiants travaillent à échelle réelle aussi bien dans des thématiques relevant du domaine du sport et de la santé (parcours de santé adapté) que dans celles du développement durable (gestion de la biodiversité, murs végétaux, utilisations des énergies renouvelables, traitement de l'eau, ...). La mise en place du sentier pourra permettre la mise en place de collaborations entre l'université et les lycées

professionnels à travers des réalisations spécifiques. Ce projet, une fois finalisé, pourrait également être un outil de communication pour le campus via des films MP3 ou autres.

Ce projet est appuyé par le Conseil de l'UFR SHE. Le conseil demandera que Mme Fock Bastide puisse devenir un interlocuteur de la DP et de la mission pour les nouvelles constructions sur le site du Tampon sur les aspects « botanique et environnement ».

### **9. Le calendrier M1 GU :**

Changement de la date du jury et des soutenances de stages : validé à l'unanimité sous réserve de validation du conseil de département du SBE.

### **10. Questions diverses**

#### **- Archivage des copies :**

Une recherche de solution sera effectuée et la réponse diffusée aux membres du Conseil.

**- WI FI dans les amphithéâtres :** Suite à plusieurs remarques des enseignants qui ne veulent plus voir les étudiants regarder des films pendant les cours, les enseignants demandent à supprimer ou limiter le wifi. M. BONAZZI fait remarquer que pour lui la solution passe par l'installation d'un « interrupteur » au pupitre pour l'alimentation des bornes Wifi. La possibilité de donner un accès limité au portail en fonction de l'identité et de la catégorie de l'utilisateur est à l'étude.

#### **- Vol dans les bureaux :**

Suite à plusieurs vols survenus dans le bâtiment L, les enseignants se demandent si des solutions dissuasives pourraient être mises en place (visite de la police municipale, vidéosurveillance, alarmes, etc...)

Le conseil prend fin à 17h.